

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

DELIBERATION n°2011/19

L'An deux mille onze et le mardi 5 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 30 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des EAUX-BONNES, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALBOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOUNAUT, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, LAMOURE, CASENAVE, SOULE,

Présent(s) suppléant(s) : M. GASSIE Henri (représentant Francis LAUR)

M. AUSSANT donne procuration à M. CAMBOT
Mme TOUTU donne procuration à M. SACAZE
Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. PASQUINE Michel

VOTE : à l'unanimité

Objet : CCVO – MOTION contre la suppression de postes dans les écoles de la Vallée d'Ossau

Le gouvernement prévoit la suppression de 16 000 postes dans l'enseignement, « dont près de 9000 à l'école primaire ». « Dans le département, 29 postes doivent être supprimés dans les écoles ».

En Vallée d'Ossau comme partout en France, la rentrée scolaire 2011/2012, est mal engagée en effet l'Inspection académique prévoit de supprimer deux postes aux écoles primaires d'Arudy et d'Iseste. Sur l'école primaire de Laruns, une classe sur quatre fermerait et le poste de l'enseignant correspondant serait réaménagé avec un mi-temps sur le collège et un mi-temps sur l'école primaire. La section ski du collège de Laruns est également menacée de disparition

MOTION

Le conseil communautaire de la Vallée d'Ossau

S'OPPOSE fermement à toutes suppressions de postes envisagées dans les écoles communales et les collèges de la Vallée d'Ossau.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Francis COUROUAU

REÇU

le -7 AVR. 2011

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE**